



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre aux titulaires du BP préparateur en pharmacie de se spécialiser dans la vente et le conseil des produits de dermo-cosmétiques dans un contexte de délivrance aux patients avec ou sans ordonnance.
Apporter toutes les compétences nécessaires pour spécialiser le préparateur et le rendre pleinement autonome dans la gestion et l'animation des différentes gammes de produits de dermo-cosmétique et parapharmacie.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Proposer des conseils associés à un traitement dermatologique ou à la prévention dans le domaine dermo cosmétique, des produits d'hygiène corporelle et cosmétiques et des produits de parfumerie, dans le respect de la réglementation.
- Apporter un conseil technique et personnalisé aux clients à partir d'une analyse de leur état cutané et de leurs besoins d'une part et de sa connaissance des propriétés des produits d'autre part.
- Apporter également un conseil lors de la délivrance d'une prescription dermatologique.
- Participer à l'élaboration de la politique commerciale et promotionnelle du rayon et à la définition de l'assortiment.
- Organiser l'espace de vente
- Négocier l'achat des produits
- Gérer les stocks

METIERS VISÉS

Fonctions et activités du poste visées à l'issue de la formation :

- Préparateurs en pharmacie
- Pharmaciens

PUBLIC VISÉ

- Salarié, demandeur d'emploi titulaire du BP Préparateur en Pharmacie
- Personnes en reconversion et salarié suivi dans le cadre du CEP titulaire du BP Préparateur en Pharmacie

PRÉ-REQUIS ET CONDITIONS D'ADMISSION

- Être titulaire du BP Préparateur en pharmacie

DELAIS D'ACCES

L'entrée en formation est possible jusqu'au démarrage de l'action

Votre contact :

METZ

Tél. 03 87 39 46 00

alternance@moselle.cci.fr

www.ccifformation.org



DURÉE

- 278 heures sur 9 mois (Contrat de Professionnalisation)

METHODES MOBILISÉES

La formation se déroulera à temps partiel selon le calendrier défini et selon un mode 100 % présentiel et/ou à distance.

MODALITES D'EVALUATION

Les tests de positionnement permettent à chaque formateur de définir la progression pédagogique de l'apprenant afin d'ajuster au mieux son parcours par le biais d'un contrôle continu et d'évaluations ponctuelles en centre et en entreprise.

Validation des blocs de compétences

En cas d'échec à la certification globale, le candidat peut obtenir la validation partielle de certains blocs de compétences, acquis pour une durée de 5 années.

PROGRAMME DE LA FORMATION – BLOCS DE COMPETENCES

- **Mise en oeuvre de la politique commerciale de l'officine en matière de dermo cosmétique**
(Politique commerciale, achats, vente)
- **Animation de l'espace de vente dermo cosmétique au sein d'une pharmacie d'officine**
(Conception et organisation d'un rayon, animation d'un point de vente)
- **Conseil du client en matière d'hygiène et de soin**
(Physiologie cutanée et type de peaux ; pathologies de la peau, galéniques et actifs, conseils en produits d'hygiène, de soins de beauté)
- **Vente de produits d'hygiène et de soins**
(Techniques de vente et réglementation des ventes)

ENCADREMENT/ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Une équipe pédagogique composée de formateurs ayant des qualifications et/ou expériences professionnelles suffisantes dans le domaine de la formation professionnelle et/ou dans le(s) métier(s) visé(s) par la formation.

VALIDATION

- Certificat de Qualification Professionnelle Dermo Cosmétique Pharmaceutique délivré par la CPNEFP Pharmacie d'officine

SUITES DE PARCOURS ET DEBOUCHES

A l'issue de ce CQP, les titulaires peuvent poursuivre leur parcours de formation en postulant à des CQP de la pharmacie d'officine.

LIEU DE FORMATION

- CCI CAMPUS MOSELLE
5, rue Jean-Antoine CHAPTAL
57070 METZ

ACCESIBILITE

Tous nos sites répondent aux conditions d'accessibilité et sont desservis par les réseaux de transport urbain. Le centre mobilisera les moyens adaptés au handicap avec les structures existantes.

COUT DE LA FORMATION

Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil.
Nous contacter pour les possibilités de prise en charge

La liste exhaustive des informations liées au CQP est accessible sur notre site internet www.ccifformation.org (prérequis, objectifs, durée, modalités et délais d'accès, tarifs, contacts, méthodes mobilisées, modalités d'évaluation et accessibilité aux personnes en situation de handicap.)

Votre contact :

METZ Tél. 03 87 39 46 00

alternance@moselle.cci.fr

www.ccifformation.org

